

PRESTATIONS ANNEXES

Tarif de la vacation horaire :

Heures ouvrables (du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h)
Hors heures ouvrables avant 20h
Après 20h

50€ HT / 60€ TTC
80€ HT / 96€ TTC
100€ HT / 120€ TTC

Gestion technique :

Suivi des diagnostics immobiliers
Gestion des gros travaux : constitution de devis, intervention, suivi administratif et financier, contrôle des travaux, participation rendez-vous de chantiers :
Sans architectes
Avec architectes

10€ HT / 12€ TTC
2% HT sur travaux TTC
3% HT sur travaux TTC

Interventions auprès des compagnies d'assurance en cas de sinistre
Rendez-vous d'expertises

20€ HT / 24€ TTC
vacation

Constitution et suivi des dossiers de subventions ANAH
Suivi technique

vacation
vacation

Gestion administrative et comptable :

Représentation aux assemblées générales

vacation

Gestion de la SCI

40€ HT / 48€ TTC

Attestation administrative ou divers
Conseil, assistance auprès des tiers

5€ HT / 6€ TTC
40€ HT / 48€ TTC

(Commission de conciliation, procédure, conseil juridique)

vacation

Gestion des contrats d'assurance

30€ HT / 36€ TTC

Gestion du recouvrement :

Constitution de dossier huissier et/ou avocat (pour les propriétaires sans assurances)
Suivi du dossier de recouvrement

150€ HT / 180€ TTC
vacation

Gestion fiscale :

Assistance à la déclaration des revenus fonciers
Etat des lieux de sortie (hors mandat de gestion)

40€ HT / 48€ TTC
vacation

ORPI - IMMO NORD

06, Bld Roger Salengro - 95190 Goussainville - TEL : 01 30 18 15 41

SARL Capital 40.000 € - RCS, PONTLOISE B 434 094 942 - Siret 434 094 942 00027 - APE : 703 A

N° ORIAS 23639 - Carte Professionnelle : T/G n° CPI 9501 2018 000 029 204 IDF - Caisse de Garantie GALILAN

Site Internet : www.orpi.com/immnord e-mail : immnord@orpi.com

HONORAIRES DE LOCATION

Tarif des honoraires de location :

Zone très tendue : 12€/m²
Zone tendue : 10€/m²
Autre zone : 8€/m²
Etat des lieux : 3€/m² (pour toutes les zones)

Décret n°2013-392 du 10 Mars 2013

HONORAIRES DE GESTION

A partir de 6.67 % HT / 8 % TTC des sommes encaissées

ASSURANCE GLI

Filhet Allard & Cie police n°1P0008847
Taux à 2.50% TTC

PERMIS DE LOUER

Etablissement du dossier
Présentation en mairie
Visite éventuelle du bien
Tarif : 41.67€ HT / 50€ TTC

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

Tarif rédaction document complémentaire :
(Avenant au Bail, déclarations diverses...)
100€ HT / 120€ TTC à la charge du demandeur



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

Prix de vente	Habitation / terrain / Commercial Professionnel / Industriel
Jusqu'à 75 000 €	8%
De 75 001 € à 120 000 €	7%
De 120 001 € à 200 000 €	6 %
De 200 001 € à 300 000 €	5.5%
De 300 001 € à +	5%

Estimation – (Avis de valeur) pour rachat de crédit, Rachat de part	120 € TTC
---	-----------

Honoraires de location

Locaux d'habitation nus et meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	OFFERT	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Zones A bis /m ² Surf. Habt. 12 € TTC Zones A /m ² Surf. Habt. 10 € TTC Zones B et B2 /m ² Surf. Habt. 8 € TTC	Zones A bis /m ² Surf. Habt. 12 € TTC Zones A /m ² Surf. Habt. 10 € TTC Zones B et B2 /m ² Surf. Habt. 8 € TTC
Etat des lieux location vide	Zones A bis /m ² Surf. Habt. 3 € TTC Zones A /m ² Surf. Habt. 3 € TTC Zones B et B2 /m ² Surf. Habt. 3 € TTC	Zones A bis /m ² Surf. Habt. 3 € TTC Zones A /m ² Surf. Habt. 3 € TTC Zones B et B2 /m ² Surf. Habt. 3 € TTC

Bail de droit commun	12 % du loyer annuel hors charges	Chacune des parties
Locaux commerciaux - Négociation	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire
Locaux professionnels - Négociation	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire
Autre locaux (garage, entrepôts, box parking)	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

(TTC = Toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur de 20 % incluses)

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires au 2 Janvier 2021